



Catégorie de la mesure	FORMATION	F
Fonction(s) de la mesure	Acquérir les compétences de base (gestion des tâches quotidiennes) Acquérir les compétences de base (compétences sociales) Prévenir les comportements à risque	Langue de la mesure Couverture LAA <input type="checkbox"/>
Nom de la mesure	Cours d'administration : module de base (a) et module avancé (b)	
Organisateur	Caritas Suisse	
Description de l'activité	Ce cours est un complément idéal pour le suivi social des personnes réfugiées. La transmission des informations de base par rapport au fonctionnement de l'administration privée en Suisse se fait plus aisément de façon collective qu'en individuel. Le cours a un fort caractère préventif et les personnes réfugiées financièrement indépendantes sont également bienvenues à y participer. Les tâches administratives que chaque habitant-e doit assumer en Suisse deviennent de plus en plus pointilleuses. Des personnes d'autres cultures ne comprennent parfois pas le système du fonctionnement administratif en Suisse et éprouvent de nombreuses difficultés en exécutant ce type de tâches. Ces difficultés sont souvent liées à une connaissance insuffisante du système social et de l'administration en Suisse. Réussir à gérer son administration augmente l'indépendance et apporte une satisfaction personnelle pour les personnes migrantes en Suisse. Il s'agit d'un pas additionnel envers une intégration sociale réussie. Ce projet vise en premier lieu à augmenter l'autonomie des bénéficiaires.	
Profil des bénéficiaires	Personnes réfugiées suivies par Caritas Suisse Département Intégration & Migration Suisse romande ou autres (cf. remarques).	
Objectifs à atteindre	L'objectif principal de ces cours est d'apprendre à gérer son administration privée de manière autonome et de comprendre le fonctionnement du système social et administratif en Suisse. Les participant-e-s prennent connaissance des pratiques liées à la collaboration avec les différentes institutions sociales et administratives aussi bien au niveau cantonal, communal que fédéral. Ils apprennent à reconnaître leurs droits et leurs devoirs en tant que réfugié-e-s et habitant-e-s du pays, du canton et de la commune. Elles/ils prennent connaissance des différentes démarches administratives telles que l'adhésion à la caisse maladie, la recherche d'appartement, la gestion des factures et du budget. Elles/ils prennent également connaissance des coutumes suisses.	
Conditions de participation	Le cours de base (a) : « Savoir-vivre » s'adresse aux personnes réfugiées qui viennent d'obtenir une décision d'asile. Il fait partie de l'intégration sociale obligatoire pour la personne assistée par Caritas Suisse. Ce cours est regroupé par langue et il est organisé en présence de l'interprète. Le contenu du cours est le suivant : introduction à la digitalisation, gestion de la caisse maladie et des aspects liés à la santé, éducation civique, droits et devoirs du réfugié, gestion des factures et bulletins de versement/code QR, normes de l'aide sociale et budget mensuel, logement et environnement. Le cours avancé (b) : « Savoir-faire » s'adresse aux personnes réfugiées qui ont déjà acquis les connaissances des tâches de l'administration privée en Suisse. Le cours permet à chacun-e de pouvoir librement s'exprimer sur ce qui lui pose question aujourd'hui dans son quotidien. Il privilégie l'échange et l'expérimentation. Le contenu du cours est le suivant : assurances sociales en Suisse, épargne et gestion du budget (argent et consommation), loi sur l'asile et protection/procédure, sensibilisation au sujet du travail au noir et ses conséquences, intégration et bases légales du droit du travail, décompte salaire et chômage. Une session sur deux de ce module est organisée en présence de l'interprète, et la seconde est enseignée à un groupe ayant un niveau de français suffisant sans recourir à l'assistance d'un interprète.	
Moyens et méthodes	Méthode participative/ apprentissage par les pairs/ travail en groupe / échanges entre les différents acteurs et partenaires présents.	
Capacité d'accueil	8-10 personnes	
Frais d'organisateur	1'006.- CHF	
Durée	2 semaines	
Dates	Mars, mai et septembre (a: Savoir-vivre) Juin et novembre (b: Savoir faire)	
Fréquence	3 cours de base (a) et 2 cours avancés (b) par année	
Horaire	(a) : 7 périodes de 3h par cours/ de 14h à 17h (avec interprète) (b) : 6 périodes de 3h par cours/ de 14h à 17h (1 fois avec interprète et 1 fois sans)	
Taux d'activité		



Catégorie de la mesure **FORMATION**

Fonction(s) de la
mesure

**Acquérir les compétences de base (gestion des tâches
quotidiennes)**

Acquérir les compétences de base (compétences sociales)

Prévenir les comportements à risque

F

Langue de la mesure

Couverture LAA

District Canton de Fribourg
Adresse Bd de Pérolles 55
Localité Fribourg

Coordonnées de
l'organisateur

Caritas Suisse

Responsable de la
mesure Nergiz Atac, 026 425 81 05, natak@caritas.ch

Téléphone 026 425 81 00 Adresse Bd de Pérolles 55

Fax 026 425 81 03 No postal / Localité 1700 Fribourg

E-Mail fribourg@caritas.ch Site Web www.caritas.ch

Type d'organisateur Organisme prestataire (avec contrat de prestations)

Mission de l'organisme Intégration sociale et professionnelle des réfugiés statutaires

Responsable de
l'organisation Barbara Ouedraogo / Béatrice Kaeser

Remarques

Sur demande ce cours peut être organisé pour les réfugiés et/ou les personnes migrantes suivies par d'autres organismes dans le canton.

Les cours sont donnés dans la grande salle de nos locaux de la Maison de la formation & de l'intégration (MFI) : Rte de l'Arney 2, 1753 Matran.

Le cours débute dès 8 participant-e-s.